

N°2023/13

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ----- COMMUNE D' AUXI-LE-CHATEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
---	---

SEANCE DU 19/04/2023	
<p>Nombre de Conseillers en exercice : 23</p> <p>Présents ou représentés : 21</p> <p>Date de la Convocation : 14/04/2023</p> <p><u>OBJET</u> : BUDGET PRIMITIF 2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.</p> <p><u>PRESENTS</u> : Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Damien DUPONT – Nicolas LIBESSART – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES REPRESENTES</u> : Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Odile RETOT-FABRE – Chantal PONCHEL – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE – Aline GUILLY – Valérie BOITEZ</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES</u> : Christian GACQUIERE – Magalie DEVAUCHELLE</p> <p><u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : Nicolas CAPY</p>

Monsieur le Maire donne la parole à M. Bernard FINKE, Adjoint aux finances et M. Damien DUPONT, Délégué au budget, pour présenter à l'assemblée, le budget primitif de la commune pour l'année 2023 par chapitres.

Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 791 228,98 €	2 791 228,98 €
Investissement	982 060,72 €	982 060,72 €

La section de fonctionnement se décompose comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	782 130,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	428 110,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	266 350,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	81 440,00
63- IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 230
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 301 555,28
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	19 115,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 282 440,28
014 - ATTENUATION DE PRODUITS	3 150,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	180 460,00
66 - CHARGES FINANCIERES	85 380,70
67 - CHARGES SPECIFIQUES	100,00
TOTAL DEPENSES REELLES	2 352 775,98
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	438 453,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 791 228,98

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts
70 - PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTE	86 910,00
73 - IMPOTS ET TAXES	675 156,63
731 - IMPOSITIONS DIRECTES	906 310,00
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	671 437,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32 900,00
76 - PRODUITS FINANCIERS	3 593,00
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	500,00
013 - ATTENUATION DE CHARGES	71 850,00
002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	312 572,35
TOTAL DES RECETTES REELLES	2 761 228,98
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	30 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 791 228,98

La section d'investissement se décompose comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Crédits ouverts
001 - DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	461 540,72
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	277 400,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 200,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	189 920,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	952 060,72
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	982 060,72

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Crédits ouverts	Restes à réaliser	Crédits globaux ouverts
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	337 956,69		337 956,69
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	62 107,00	137 784,03	199 891,03
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 760,00		5 760,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	405 823,69	137 784,03	543 607,72
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	438 453,00		438 453,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	844 276,69	137 784,03	982 060,72

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré, à l'unanimité (0 contre, 4 abstentions, 17 pour) des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le budget primitif de la commune pour l'année 2023.

Et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
 AUXI LE CHATEAU, le 19/04/2023

Le Maire



Henri DEJONGHE

